



## FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

---

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex  
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –  
E mail : [fd.equipement@cgt.fr](mailto:fd.equipement@cgt.fr) - Site : [www.equipementcgt.fr](http://www.equipementcgt.fr)

### **Audience FNEE-CGT - DGITM 19 juin 2019 Evolution du Réseau Routier National (RRN)**

**Administration** : M. PAPINUTTI (Directeur, DGITM), M. LE DALL (DIT), M. CHATAIGNIER (DRH), M. RICARD (CGEDD)

**CGT** : Isabelle ROBERT, Michael LANGLET, Gaétan SILENE, Philippe DEBAT

Les points devant être évoqués lors de la réunion étaient les suivants :

- Présentation du rapport CGEDD/ IGF ( M. Ricard)
- Projet industriel du RRN

En préalable nous rappelons à M. Papinutti que nous avons effectué une demande d'audience fin février juste après sa nomination et que nous regrettons que cette audience n'intervienne que maintenant. Par ailleurs, nous avons demandé à évoquer d'autres secteur d'activité notamment la situation liée aux voies navigables et au domaine maritime. Nous renouvelons donc notre demande. Nous rappelons notre position de première OS représentative et déplorons ne pas être les premiers à être reçus.

Il n'y a pas de documents remis en séance. Le rapport est présenté sans qu'il nous soit remis. Un diaporama avec un nombre réduit de « slide » sera envoyé comme document préparatoire au CTM du 27 juin.

M. Papinutti informe qu'il a envoyé une lettre aux DREAL pour signifier l'arrêt des réorganisations SIR et SMO sauf en Centre-Val-de-Loire. Nous demandons la transmission de ce courrier.

### **Sur le Rapport CGEDD/IGF**

#### **Présentation du RRN**

*Les problématiques :*

- Modèle de rémunération des agents bloquante pour réorganiser
- Planification annuelle
- Pilotage de la performance (pas de dialogue de gestion global)
- Processus d'achat

*Deux scénarios sont mis en avant :*

- On décentralise tout
- On regarde qui est prêt à récupérer du réseau et on décentralise, adosse et met en concession en fonction des demandes puis on constate quel serait le reliquat de gestion pour l'Etat ; c'est cette seconde possibilité qui serait retenue.

*Externalisation et gestion déléguée :*

- Revoir le cadre de rémunération des agents
- Baisse programmée des effectifs dans les CEI (environ moins 160 agents par an avec départs en retraite et non remplacements)

Exemples de contrats de gestions déléguées :

- Contrats courts (pas de transferts de personnels)
- Contrats longs (transferts de personnels possible)

Il y a peu d'expériences antérieures mais il y aurait possibilité d'expérimenter sur un CEI.

*Gouvernance*

Création d'un EP ou ÉPIC ou EPIC ad hoc avec loi spéciale assurant près de 100% de ressources budgétaires Etat intégrant les DIR, SIR, SMO et une partie de la DIT. Une question est posée sur la possible intégration des SCA (sociétés d'autoroutes concédées) ou non en lien avec la fin de la plupart des concessions vers 2030/2040.

## **Commentaires CGT**

Nous ne sommes pas d'accord avec la plupart des constats du rapport et rappelons que nous avons-nous même effectué un état des lieux et fait d'autres propositions en lien avec une thèse ENPC/CGT.

Nous rappelons nos revendications sur les missions et les moyens et sur les garanties pour les personnels et exprimons le besoin d'une politique multimodale des transports (report du routier vers le fluvial et le rail).

Si rien n'est arbitré, comme l'affirme M. Papinutti, alors pourquoi certaines propositions du rapport sont déjà annoncées comme par exemple la volonté de réduire le recours aux astreintes et aux heures supplémentaires et de fait réduire le niveau de service? C'est ce qui a notamment conduit les personnels des DIR à se mettre en grève reconductible. D'ailleurs cela aurait-il un lien avec la subite décision d'« autorisation » donnée par le gouvernement au DGITM pour enfin communiquer sur le rapport ?

En quoi la création d'un EPIC serait un rempart à la suppression totale d'un RRN non totalement transféré ou concédé lorsque l'on constate ce qui se passe à VNF et au CEREMA par exemple ?

Question centrale, quelle vision politique du gouvernement sur la nécessité ou non que l'Etat reste un opérateur stratégique et structurant sur le réseau routier ?

## **Réponses de M. PAPINUTTI**

Rien n'est décidé, je vais entamer les consultations avec les collectivités par région. Il faut voir quel noyau stratégique l'Etat conserverait.

Concernant le projet industriel du RRN, apprenant la fuite d'une note technique révélant certains projets, il dit ne pas avoir signé cette note et verra en interne ce qui a conduit à la rédaction d'un tel document alors qu'il n'en n'a pas passé commande...

**Nul doute que la création d'un EPIC « Routes de France » est déjà engagée !**

**D'autres réunions suivront celle-ci dès septembre...**

**DÉFENDONS LE SERVICE PUBLIC DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES EN  
GESTION MINISTÉRIELLE AVEC UN SERVICE DÉCONCENTRÉ, DES  
MOYENS A LA HAUTEUR, ET DES AGENTS PUBLICS SOUS STATUT**